

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de L'intérieur, des Collectivités  
Locales et des Transports  
Direction Du Transports De La Wilaya De Chlef**

**NIF : 099002019057230**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

En application de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics, Le directeur des transports de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2026 relatif à l'étude de plan de circulation de la commune de Chlef, lancé et paru dans les quotidiens nationaux **ELHAYAT** et **الإقتصادية نيوز** en date du 30/04/2026, que l'évaluation des offres techniques et financières par application du barème inséré dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

PROJET	SOUMISS	NIF	NOTE TECH + FIN	MONTANT DE LA SOUMISSION (DA)	Le délai d'étude	OBS
Etude de plan de circulation de la commune de Chlef	Bureau d'études des transports BETUR	001116098834081	96	13.804.000.00	06 mois	Meilleur note (L'offre technique+ financière)

Les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire le recours devant la direction des transports de la wilaya de Chlef dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la 1ère publication de cet avis. Si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la direction des transports au plus tard trois (03) jours à compter de la 1ère publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.